

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Avis aux plaisanciers, navigateurs et usagers du fleuve Saint-Laurent

**Prudence requise à proximité du chantier du
nouveau pont Champlain**

Montréal, mardi, 4 août 2015 – Dans le cadre du Projet de corridor du nouveau pont Champlain, Signature sur le Saint-Laurent (SSL) souhaite aviser les usagers du fleuve Saint-Laurent que les travaux préliminaires pour la construction d'une deuxième jetée débutent le 10 août 2015. Cette jetée servira d'aire de travail pour la construction de la portion haubanée du pont; elle sera construite du côté fleuve de la digue de la Voie maritime du Saint-Laurent, pour se prolonger sur 250 mètres dans le fleuve et demeurera en place jusqu'en 2019.

L'enrochement qui est nécessaire pour construire la jetée sera livré par navire via la Voie maritime. Une série de 15 à 20 livraisons sera nécessaire pour compléter la jetée. Les activités d'enrochement se feront à partir de la digue, avec des activités complémentaires d'installation de membranes faites par bateaux et barges.

De façon générale, la navigation sur le fleuve Saint-Laurent sera amplifiée de manière importante, et ce pour toute la durée du projet. Il est donc recommandé d'apporter une attention particulière en passant à proximité des travaux situés directement en aval du pont Champlain existant, au niveau de L'Île-des-Sœurs (jetée ouest) et maintenant au niveau de la digue de la Voie maritime du Saint-Laurent (jetée de la portion haubanée du pont).

Dans ce contexte, la zone de navigation en aval du pont Champlain existant est considérée comme une zone de chantier et il importe, en conséquence, de naviguer avec prudence. De plus, en raison des travaux nocturnes qui auront aussi lieu, les navigateurs sont invités à faire preuve de prudence la nuit également.

Des bouées d'avertissement et de signalisation additionnelles seront installées pour faire part de cette nouvelle zone de chantier et de l'emplacement des barges. Des bouées « pas de vague » et de rappel de vitesse sont déjà en place depuis la mi-juin. Un corridor de navigation indiquera clairement le passage à emprunter. De plus, les jetées seront toujours illuminées à la noirceur afin d'être visibles.

Nous invitons les plaisanciers à respecter le corridor de navigation pour leur protection et à réduire leur vitesse à l'approche des zones de travaux et des embarcations faisant ces travaux.

Au total, trois jetées seront construites sur le fleuve, la troisième étant la jetée est qui sera construite à partir de la rive sud, toujours en aval du pont Champlain existant. Ces travaux débuteront à

l'automne 2015. Deux autres jetées seront construites dans le chenal de l'île des Sœurs pour la construction du nouveau pont de L'Île-des-Sœurs à partir du mois de septembre 2015.

Renseignements

Notre site web est en développement, toutefois, pour plus de détails, les navigateurs sont invités à nous écrire à info@SSLC.ca ou contacter notre centre d'appel au 514-876-1020 et à nous suivre sur Twitter [@nouv_champlain](https://twitter.com/nouv_champlain).

À propos

Le projet de corridor du nouveau pont Champlain est l'un des plus grands projets d'infrastructure en Amérique du Nord qui comprend aussi un nouveau pont pour L'Île-des-Sœurs ainsi que la reconstruction et l'élargissement de la section fédérale de l'autoroute 15 sur les deux rives. Le projet est réalisé en partenariat public-privé (PPP) entre le gouvernement du Canada et le consortium Signature sur le Saint-Laurent. Les travaux s'échelonnent sur une période de quatre ans et demi.

-30-

Renseignements :

Annie-Claire Fournier
Projet de corridor du nouveau pont Champlain
Signature sur le Saint-Laurent
annie-claire.fournier@sslc.ca
Tél. : 514-393-8000, poste 54251

Suzanne Gagnon
Projet de corridor du nouveau pont Champlain
Signature sur le Saint-Laurent
Tél. : 514-743-8211